

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MME PAULINE QUELOZ, DÉPUTÉE INDÉPENDANTE, INTITULÉE "QUELLES INTENTIONS POUR L'HÔPITAL DE MOUTIER ?" (N°3077)**

Le Gouvernement a pris connaissance de la question écrite citée en titre et y répond comme suit en confirmant la réponse donnée à la question écrite n°3055 sur le même sujet.

Jusqu'à nouvel avis, le site de Moutier de l'Hôpital du Jura bernois SA se trouve sur territoire bernois et son capital-actions est entièrement détenu par le canton de Berne qui se doit donc de tout mettre en œuvre pour garantir sa survie.

**Le Gouvernement jurassien peut-il simplement nous dire quelles sont ses intentions pour l'hôpital de Moutier et surtout s'il dirige encore le bateau hospitalier jurassien ?**

L'intégration du site de Moutier au sein de l'Hôpital du Jura (H-JU) a toujours été l'option privilégiée par le Gouvernement jurassien.

Suite à la réunion tripartite du 10 septembre 2018, le Gouvernement jurassien s'engagera dans le groupe de travail paritaire qui aura pour mandat de trouver la meilleure solution pour la population et les deux établissements. La prise en compte ou non des dimensions financières, notamment des immeubles, reste à ce stade réservée. L'objectif du Gouvernement jurassien est de garantir la sécurité sanitaire pour l'ensemble du territoire jurassien et de maintenir autant que cela soit possible des emplois sur le site de Moutier, tout en garantissant un niveau de qualité des prestations élevé.

**Qu'a fait le Gouvernement ces 12 derniers mois pour sauvegarder les intérêts de l'hôpital prévôtois ?**

Entre 2016 et 2017, le Gouvernement jurassien a successivement, et formellement, proposé une planification hospitalière commune, de devenir actionnaire de l'Hôpital du Jura bernois (HJBE SA) et, sur proposition de l'ancien médecin cantonal bernois, répondu favorablement à une entrée au Conseil d'administration. Ces propositions devaient précéder une intégration du site prévôtois au sein de l'H-JU. Ces propositions ont toutes été refusées par le Conseil-exécutif bernois.

Depuis le vote du 18 juin 2017, le Gouvernement maintient le cap puisqu'il privilégie toujours l'intégration du site de Moutier au sein de l'H-JU. Par ailleurs, le Gouvernement a toujours soutenu l'H-JU dans sa volonté de collaboration avec le site prévôtois, qui se traduit notamment par l'engagement de médecins jurassiens au sein de l'établissement de Moutier.

Delémont, le 16 octobre 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
la Chancelière

  
Gladys Winkler Docourt